

Paris, le 30 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport parlementaire sur la prévention de l'obésité : transformer l'essai en mesures législatives

Les 11 associations de notre collectif se félicitent de la publication du rapport de la mission parlementaire d'information sur la prévention de l'obésité et lancent un nouvel appel à l'action au Gouvernement et au Parlement.

Le rapport de la mission formule 80 propositions concrètes qui touchent l'ensemble des facteurs de l'obésité, et qui reprennent nombre des propositions pour lesquelles nos associations ont fait campagne. Citons par exemple :

- L'amélioration de l'équilibre nutritionnel des repas servis en restauration scolaire.
- La mise en place d'un enseignement pratique de l'équilibre alimentaire et la mobilisation de la médecine scolaire.
- L'encadrement des publicités télévisées pour les produits gras, sucrés ou salés.
- L'amélioration de la qualité nutritionnelle des aliments en développant les incitations pour que les industriels améliorent leurs recettes ou en développant un étiquetage nutritionnel enfin compréhensible par tous les consommateurs.
- L'amélioration de disponibilité des fruits et légumes pour une plus large partie de la population.

Rejoignant les propositions formulées depuis de nombreuses années par nos structures et les experts de santé publique, le rapport parlementaire souligne s'il était encore besoin, qu'il existe des moyens pour s'attaquer au fléau sanitaire de l'obésité.

Désormais, l'inconnue est la détermination des pouvoirs publics à les mettre en œuvre.

Alors que les annonces faites en février par la ministre de la Santé sur la publicité télévisée pour les enfants ou les confiseries au niveau des caisses laissaient espérer un plan de grande ampleur en matière de prévention de l'obésité, nous craignons maintenant que les propositions de la ministre restent lettre morte sous la pression des lobbys. Les deux récents avant-projets de loi ayant trait à la santé publique¹ ne contiennent en effet aucune disposition pour s'attaquer à ce fléau.

Refusant que le rapport parlementaire sur l'obésité vienne rejoindre les précédents restés dans les placards, les 11 associations appellent donc le Gouvernement et le Parlement à transformer enfin l'essai, en traduisant, sans délai, les propositions de la mission d'information en mesures législatives concrètes.

¹ Loi de Financement de la Sécurité Sociale, ou la Loi Patients, Santé, Territoire

Contacts des Associations et Fédérations signataires :

- AFD (Association Française des Diabétiques) : Jacques LE DISEZ : 01.40.09.68.03
- AJD (Association des Jeunes Diabétiques) : Marthe VIAS : 06.63.72.18.62
- ANDRM (Association Nationale des Directeurs de la Restauration Municipale) : Mireille RENARD : 06.73.16.74.58 / 01.49.58.43.56
- CCC : (Comité de Coordination des Collectivités de France) : Marie-Cécile ROLLIN : 06.81.54.02.47
- FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Elèves) : Laurence GUILLERMOU : 01.43.57.16.16
- MAITRES CUISINIERS DE FRANCE : Michel BLANCHET : 01.39.62.11.67 / 01.45.26.99.39
- PEEP : (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) : Marthe TURQUIEH : 01.44.15.18.13
- UDIHR : (Union des Ingénieurs Hospitaliers en Restauration) : Didier GIRARD : 02.43.43.25.99
- UFAL (Union des Familles Laïques) : Bernard TEPER : 06.08.10.44.52
- UFC-Que Choisir : Marie-Christine BRUMENT : 01.44.93.19.84
- UFCS (Union Féminine Civique et Sociale) : Dominique SELLIER : 01.44.54.50.58